

# (On s'était dit) Rendez-vous dans 10 ans

## La Solep dévoile son rapport Luxembourg 2030

L'asbl dévoile les fruits de sa démarche prospective dans un rapport destiné aux politiques et déclinant une liste de priorités. Classées par importance. Et par facilité de mise en œuvre...

Dans l'esprit de ses promoteurs, l'exercice de perspective est une démarche dans laquelle il s'agit de définir un futur possible – et souhaitable de préférence –, basé sur une approche démocratique, citoyenne, participative et méthodologique et d'en déduire des pistes d'action concrètes et prioritaires.

Bref, «concilier culture du débat collectif et démarche structurée» plutôt que de se cantonner aux canons de l'exercice, à savoir une réflexion menée au sein d'organisations formelles et répondant à la défense d'intérêts partiels ou privés. Voilà pour le contexte: place au fond.

A chaque recommandation correspond une hypothèse – espérée ou redoutée – face à laquelle il s'agit de définir un levier d'action qui réponde à une question centrale.

Evidemment, les recommandations sont légions – on en dénombre 161 au total. Mais la Solep a tenté de les hiérarchiser selon l'échelle suivante: urgentes, efficaces, peu coûteuses. Tout en restant consciente que certaines sont plus difficiles que d'autres à mettre en place par les politiques.

Sur le fond, parmi les recommandations mises en exergue, on trouve l'incitation, dans le cadre de la politique du logement, à en finir avec la non-utilisation des terrains



Photo: Archives

La disponibilité de terrains à construire et de logements est un axe de réflexion publique majeur pour la Solep

et des logements. C'est peut-être l'action phare dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et de mobilité. Une mesure que l'on retrouve également lorsque l'on parle d'attractivité économique.

Mais une mesure dure à mettre en œuvre, la Solep n'estimant pas pertinent de remettre ici en cause le droit de propriété, ni même de s'immiscer dans la sphère des particuliers qui peuvent avoir une vision à long terme de leurs biens immobiliers, pas forcément limitée à la spéculation. On pense notamment aux questions de successions familiales. Pour autant, du côté de la Solep, on insiste, cette mesure est vitale.

Elle met également l'accent sur la mixité sociale dans les programmes de logement et le recours à des méthodes de construction écologique.

Autre piste à creuser, toujours en matière d'aménagement du terri-

toire et de mobilité, c'est celle de la coopération à l'échelle de la Grande Région sur toutes les questions relatives à la mobilité.

Dernier point: adapter le cadre de l'aménagement du territoire pour le mettre en cohérence avec celui de l'aménagement communal.

Et, en corollaire, éliminer les entraves au niveau des législations afin d'accélérer les procédures et donner lieu à un développement spatial ambitieux et cohérent.

### Vox populi

Globalement, la simplification administrative est un objectif transversal. Et la Solep d'espérer même une loi «Omnibus» tous les cinq ans. On attendra déjà la première...

En matière d'attractivité, trois défis sont mis en avant: le manque de logements – déjà mentionné –, l'aggravation du cloisonnement entre secteur public et privé et la

personnes mal formées ou employées dans des secteurs en déclin.

Autre action suggérée: l'évaluation systématique des résultats des politiques publiques par rapport aux objectifs initiaux afin d'opérer les corrections nécessaires au cas où. Des évaluations à rendre publiques.

Pour ce qui est des politiques d'intégration, la Solep insiste sur l'intégration des citoyens. Le trilinguisme – plus spécifiquement la connaissance du Luxembourgeois – est certes posé comme un plus, mais, au nom d'un certain réalisme économique, la Solep prône un assouplissement «intelligent» des conditions linguistiques d'accès à certaines professions, notamment dans le secteur public. A mettre en parallèle avec la proposition d'améliorer la maîtrise de la langue anglaise au niveau national.

Voici quelques-unes des 161 propositions mises en exergue. Et maintenant la Solep espère – et agira dans ce sens – que la sphère politique et décisionnelle s'approprie ce travail pour préparer le 2030 idéal.

Une bonne piste pour y arriver serait de créer un conseil national de la stratégie et de la prospective, ouvert aux chambres professionnelles, aux comités nationaux, aux think tanks, aux clusters et aux organismes publics.

MARC FASSONE

## LA SOLEP

La Solep ([www.solep.lu](http://www.solep.lu)) est une a.s.b.l. dont la mission est de contribuer à la qualité des prises de décisions publiques en recourant notamment aux approches de l'évaluation et de la prospective. Elle agit en partenariat avec le ministère de l'Economie, l'Observatoire de la compétitivité et le ministère du Développement durable. Son rapport – bientôt disponible sur le site [Solep.lu](http://Solep.lu) – clos le cycle de réflexion entamé voici trois ans suite à la présentation en 2011 du rapport Luxembourg 2030 du professeur Philippe Durand. La Solep avait bien cadré sa mission: dans un contexte incertain, il faut construire une vision et le fait de proposer une stratégie pour le développement durable du territoire exige d'identifier les grands défis et les enjeux véritables auxquels le Luxembourg fera face dans le futur. Il s'agit également de proposer une stratégie de développement durable du territoire qui puisse se décliner en actions concrètes, avisées et efficaces.